

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 9 décembre 2019, a adopté la résolution # 19-129 intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1)

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2020**. Les séances débiteront à **20 h**.

✓ lundi 6 janvier	✓ lundi 6 juillet
✓ lundi 3 février	✓ lundi 3 août
✓ lundi 2 mars	✓ mardi 8 septembre
✓ lundi 6 avril	✓ lundi 5 octobre
✓ lundi 4 mai	✓ lundi 2 novembre
✓ lundi 1 ^{er} juin	✓ lundi 14 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, ce 10^{ième} jour de décembre deux mille dix neuf.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière